

Réf: Dossier N° 074008

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « TASSA MELAMINE » en abrégé « T.M SARL »

Siège social Abidjan, Anyama, PK 24, Lot 354; 355;, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TASSA MELAMINE » en abrégé « T.M

SARL »

Objet: La vente de tasses et assiettes; fabrications d'objets en mélamine, commerce général et import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, PK 24, Lot 354; 355;, Ilot 44

Dirigeant(s) : M XU ZHONGCHUAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00528 du 26/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03461/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

